

Lorsqu'un enfant se réveille son premier sommeil, ou à tout le moins, quatre ou cinq heures après sa naissance, on doit le mettre dans un lit où il y ait une certaine quantité de lait suffisante pour tenter l'enfant qu'il vaudrait mieux pour lui et pour la mère, qu'il mis ainsi à têter de bonne heure.

Les photographes ont, en France, un étrange moyen de punir les mauvais payeurs; ils pendent les photographes de leurs débiteurs dans un bas à l'entrée de leur atelier.

Sapin Fortin

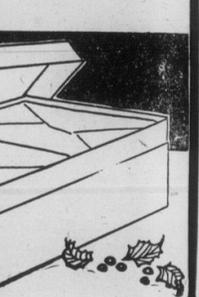
Ste-Hélène, Co. Dorchester. Je recommande le Vin Sapin Fortin à toute consommation: Mon fils ayant eu une grippe mégrissait à vue d'oeil, lui ayant fait prendre un verre de ce vin, il se remit à manger et un bon remède le Vin Sapin; il avait vu une bouteille on s'aperçut qu'il s'agissait de la troisième bouteille, il était à vous,

LOUIS RHEAUME, Ste-Hélène, Co. Dorchester.

Fortin, Robertsonville

CORRESPONDANCE

re Distinctif



PRIMONS

Lettre et \$1.50

E LUXE

de jolies boîtes

couleurs: Bleu, Rose, Fawn

noël et le Jour de l'An

NOS BUREAUX

BELLE

Dalhousie

Joseph du Canada.

référence l'excite et la rend furieuse; voyez elle vous montre le poing et vous accable de menaces. L'excès de bourse la met dans une sorte de délire. Il vaut mieux s'éviter, et ne vous en pour elle. En est-elle réduite à satisfaire son orgueil, demandait le jeune homme qui, tout en suivant son guide, se retournait vers la Louisa avec dans une avidité curieuse, une sorte d'attirance douloureuse. — On ne sait pas grand-chose de lui ni de son mari, — répondit le Marie en baissant craintivement la voix. — Comme je viens de le dire, ces Loupias habitent les ruines, mi-partie sur la dune, mi-partie sur la grève, ruines abandonnées et isolées, à une demi-lieue de Rocmer. Personne ne s'y bécote jamais parce qu'on dit qu'il y a des murs et leurs douves hantées revenants. Seuls, les Loupias n'ont pas peur des spectres, et ils louer ce repaire. Ils prétendent que la pêche est leur seul moyen d'existence; mais je crois qu'ils vivent à la maraude, raffle d'épaves et de toutes les lignes de mer. L'ancienne forteresse fut en effet construite près de récifs dangereux où navires et bateaux se brisaient souvent.

(A suivre)

NAPOLEON IER A-T-IL SONGE A S'EMPARER DE LA NOUVELLE-FRANCE?

Un article très intéressant de Faucher de St-Maurice sur les activités du général Turreau et ses relations avec les Canadiens au début du siècle dernier.

Napoléon Ier a-t-il songé à s'emparer du Canada? Les Cases le "Le 28, dimanche, écrit-il, l'en-laisse entendre dans son "Mémorial ar m'a fait appeler vers les deux heures. Nous avons parcouru quelques journaux.

"Plus tard, ajoute Las Cases dans une longue conversation privée du matin, l'empereur revenait sur toutes les horreurs de notre situation à Sainte-Hélène. Il épu'sait les chances d'un meilleur avenir. A la suite de tous ces objets que je ne puis rendre ici, s'abandonnant à son imagination, il disait qu'il n'y avait plus pour lui de séjour que l'Angleterre et l'Amérique. Celui de son inclination, ajoutait-il, serait l'Amérique française, parce qu'il y serait vraiment libre et qu'il n'aspirait qu'à l'indépendance et au repos. Il faisait alors son roman. Il se voyait près de son frère Joseph entouré d'une petite troupe de Français.

M. Faucher de St-Maurice a écrit à ce sujet: "On a conservé en certains endroits de la province de Québec l'état de légende populaire en quelque sorte, le souvenir de personnages mystérieux qui, au commencement du siècle, parcoururent nos campagnes en laissant entendre que si le peuple voulait se soulever, Napoléon Ier était prêt à tenter la conquête du Canada.

La publication récente de la correspondance du général Turreau, ambassadeur de France aux Etats-Unis sous le règne de Napoléon Ier, confirme pour ainsi dire la légende sur ce point.

Le général Turreau était à peine arrivé à Washington, qu'un Canadien, gros fermier et propriétaire, dont les biens étaient situés sur la frontière du Canada et des Etats-Unis, se présenta à lui et lui fit part de ses espérances des Canadiens, en l'invitant à faire connaître au gouvernement français les dispositions de ses concitoyens.

L'ambassadeur français répondit qu'il serait nécessaire qu'il eût acquis des notions plus détaillées et plus positives sur le caractère et les moyens de ceux qui se mettraient à la tête du mouvement, avant d'en faire part à son gouvernement, et de solliciter en leur faveur son adhésion et son appui. Le fermier canadien le quitta en l'assurant qu'il recevrait avant peu tous les renseignements qu'il pouvait désirer. Effectivement, l'ambassadeur reçut quelques mois après, de Newark, ville de l'Etat du New-Jersey, la lettre suivante datée du 15 septembre 1802:

"Qu'il plaise à Votre Excellence. Nous, les envoyés des nations sauvages des Régions du Nord, arrivant en ce moment du Canada, prenons la liberté d'informer Votre Excellence, ce que fut le vingtième jour de la septième lune, que, dans un conseil secret et général des Nations du Nord assistés de leurs frères les Canadiens, il fut résolu de déterminer cette hache meurtrière teinte si souvent du sang de l'Anglais, et ensevelie qu'à la sollicitation de nos pères. Mais pour effectuer ce projet, il fallait obtenir l'appui du Régisseur de l'Univers.

En conséquence: il fut ordonné d'envoyer par devers les Ministres représentants Sa Majesté Impériale l'Empereur des Français notre père, demander passage au pied du trône de ce même père; et là à ses genoux lui demander et tâcher d'obtenir son appui.

Voilà le sujet de notre message: choisissez dans ce conseil pour les représenter, nous croyons de notre devoir de nous adresser à Votre Excellence, la conjurant au nom de l'humanité de prendre notre cause sous sa considération. Nous osons nous persuader qu'elle le voudra. Un mot de votre part suffira pour nous faire rendre auprès de vous, et vous informer plus au long du sujet de notre message.

Etant connus dans ce pays, la crainte d'être découverts nous oblige à des précautions. En conséquence, nous avons jugé à propos de nous retirer chez M. Malçon, à Newark, où Votre Excellence aura la bonté d'adresser la réponse qui doit décider du sort de plus d'un million d'âmes dont le vœu le plus ardent est la prospérité de l'Empire Français; en attendant laquelle nous faisons gloire de nous soustraire, de votre Excellence, les plus dévoués serviteurs.

J. Perreault, Finlay de Gros Pin"

A cette lettre, le général Turreau répondit par le billet anonyme suivant: "On a reçu, Messieurs, votre lettre écrite de Newark, sous la date du 15 de ce mois.

Les sentiments que vous manifestez inspirent le désir de vous être utile. On vous attend avec impatience à Baltimore où vous obtiendrez la conférence que vous demandez avec la personne qui d'après son attachement pour vos commettants, s'empressera de transmettre et de secondar de tous ses moyens vos vœux et vos espérances.

Quelques jours après, le général Turreau reçut une autre lettre écrite de Québec et en anglais, sous la date du 4 octobre 1806, par un nommé Samuel Turner, capitaine dans la milice canadienne:

"Monsieur, nous vous envoyons cette lettre pour vous informer de l'occasion heureuse du temps présent, si vous la jugez ainsi dans ce moment; c'est un bon temps pour assurer la gloire de la nation française par la conquête du Canada et de la Nouvelle-Ecosse. Nous avons concerté tous nos plans, si vous jugez à propos d'accepter nos offres. Nous sommes bien connus de la garnison de Québec; et nous connaissons toutes les situations, avec tous ses ouvrages intérieurs et extérieurs, ses magasins et ses approvisionnements. Nous connaissons aussi toutes les sons de la rivière Saint-Laurent, depuis Montréal jusqu'au Golphe, et il y a des hommes parmi nous qui peuvent piloter tout bâtiment avec toute sécurité. Il y en a aussi qui parlent bon français et qui peuvent engager un grand nombre de troupes pour le service français avec votre permission et vos ordres. Nous en avons un nombre suffisant pour former garnison, jusqu'à ce que des secours arrivent de France. Il n'y a point de doute du tout de réussir. Nous avons prié M. Johnson, notre ami, de se charger de cette affaire pour nous et de se rendre près de Votre Excellence, et nous vous prions de le renvoyer le plus promptement possible, parce que le temps actuel est celui de l'entreprendre, si vous le jugez à propos. De la part de votre très obéissant serviteur, Samuel Turner."

Le général Turreau répondit encore sans signer: "On a reçu le quatre novembre, des mains de M. Johnson, une lettre signée Samuel Turner, datée de Québec. On approuve entièrement le projet concerté. Mais avant l'y prendre aucune part, il est nécessaire d'avoir des renseignements positifs sur le caractère, l'existence et l'influence des chefs et sur les moyens qu'ils ont en leur pouvoir. La puissance intéressée applaudira et soutiendra ce glorieux effort, lorsque celui qui est honoré de sa confiance aura pu lui transmettre des données satisfaisantes sur les démarches qui doivent assurer le succès de l'entreprise."

tection auprès de l'Empereur et de la Nation Française. Nous attendons impatiemment l'honneur de la réponse de Votre Excellence. Si notre rapport et nos efforts lui peuvent être agréables, nous nous ferons un devoir des plus sacrés de mériter sa considération plus particulière, et les vœux du peuple pour lequel nous vous adressons. Nous avons l'honneur d'être de Votre Excellence, les plus dévoués et fidèles serviteurs. J. Perreault, Officier canadien. Finlay de Gros Pin, Officier canadien."

Cette fois encore, le général Turreau répondit d'une manière anonyme: "La personne à qui vous avez écrit de New-York le 27 octobre dernier, s'en réfère à sa réponse précédente et vous attend ici pour conférer avec vous."

Les "officiers canadiens" n'ayant point donné leur adresse à New-York au général Turreau, celui-ci le fit chercher secrètement dans cette ville. On lui apprit qu'ils étaient retournés au Canada et n'avaient été que cinq ou six jours à New-York!

Les années 1807 et 1808 se passèrent sans que le général Turreau reçut aucune lettre du Canada. Les seules informations qu'il reçut indirectement, écrivait-il plus tard, le confirmèrent cependant dans l'opinion que les Canadiens étaient toujours les mêmes, qu'ils haïssaient mortellement les Anglais, et soupçonnaient après la domination française.

A peine le chevalier de Saint-Hilaire était-il arrivé aux Etats-Unis qu'il écrivit au général Turreau, lui adressant la lettre de son cousin et lui demandant de l'argent. Il lui marquait qu'ayant des amis et même des parents de sa femme au Canada, il se proposait d'y faire un voyage; qu'il en profiterait, si son projet était approuvé, pour y organiser un plan d'insurrection, etc.

Quoiqu'il en soit, le général Turreau approuva le projet de M. de Saint-Hilaire qui fit le voyage projeté et qui, à son retour, lui écrivit la lettre suivante: Utica, Oneida County, mars 24, 1810.

Général, Je suis arrivé hier le 24 de ce mois du Canada. J'ai lieu de croire que vous serez satisfait de mes travaux; mais les fonds m'ont manqué. J'espère avoir l'honneur de vous voir dans deux ou trois semaines. En attendant les fonds que j'ai demandés à M. Félix, je vais mettre tous mes papiers et desseins en ordre.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, votre très humble et très obéissant serviteur, LeBlond de Saint-Hilaire.

C'est au mois de mai suivant que le gouverneur du Canada, sir James Craig, mit à prix la tête de François Cazeau et fit empisonner MM. Le François, Bédard, Taschereau, Blanchet, etc. Le motif du prétexte de cette mesure fut la découverte d'une prétendue conspiration.

Au commencement de décembre, le chevalier de Saint-Hilaire rendit personnellement compte de sa mission au général Turreau.

Il était très enthousiasmé du Canada, disait-il, n'est pour la France qu'une prise de possession. Tous les coeurs et tous les bras non seulement des habitants du Canada, mais encore des sauvages qui les environnent, sont dévoués à l'empereur Napoléon. Les Anglais sont si bien convaincus de cette disposition que si le Pavillon Français paraissait à l'embouchure de la rivière de Saint-Laurent, les troupes dispersées en petit nombre, se retireraient immédiatement à Québec et à Halifax, et l'on deviendrait maître du Bas-Canada, peut-être sans brûler une amorce, etc., etc."

En quittant l'ambassadeur de France, le chevalier de Saint-Hilaire lui promit de retourner au Canada et de se mettre entièrement à sa disposition. Mais il mourut un mois après. Le général Turreau continua à recueillir des informations sur l'état des esprits au Canada. De retour en France, il écrivait: "Si le gouvernement français veut un point d'appui dans le Nouveau-Monde, je pense que dans les circonstances actuelles il ne peut l'obtenir que par une possession continentale. Toute possession insulaire serait nécessairement dangereuse et précaire. Or, la possession du Canada serait d'autant plus assurée que sa préservation reposerait sur l'affection générale des habitants, et que les dépenses qu'exigerait sa conquête seraient immédiatement compensées par les avantages d'une pareille acquisition."

Le seul obstacle qu'il y ait à craindre dans une expédition contre le Canada, est l'opposition secrète qu'y pourrait mettre le gouvernement américain ou plutôt les peuplades qui le dirigent. Les habitants des Etats-Unis haïssent mortellement les Canadiens qui le leur rendent bien. Il est peut-être sans exemple que deux peuples aussi voisins et dont les habitudes et les moeurs devraient avoir tant de rapports, aient une aversion aussi prononcée l'un pour l'autre. C'est que précisément les habitudes, les moeurs, les préjugés et le caractère des Américains et des Canadiens n'ont aucune espèce d'analogie. L'influence du climat même est tellement neutralisée dans ce pays que les habitants des Etats du Nord sont peut-être

ceux de toute l'Union qui ont la haine la plus profonde pour les Canadiens. Et le sentiment qui domine chez les Canadiens est un souverain mépris pour les habitants de la Nouvelle-Angleterre. Turreau."

Mais Napoléon Ier venait d'entreprendre la campagne de Russie et les événements se précipitèrent trop vite jusqu'à 1815 pour lui permettre de s'occuper du Canada. F. de S-M.

UNE DETESTABLE HABITUDE A CORRIGER

Sommes-nous encore le peuple gentilhomme que, paraît-il, nous étions autrefois? Il est fort à craindre que notre langage n'accuse une profonde déchéance. Je ne viens pas faire la guerre aux anglicismes; car pour moi le beau "Coin des Dames" n'est pas le champ propre pareille bataille. Il s'agit d'une habitude bien autrement détestable.

Je veux parler de cette façon qu'ont beaucoup de gens de mêler le mot "maudit" à beaucoup

leurs conversations, de le jeter à tous les échos, d'en saturer tous leurs discours, d'en faire une sorte de superlatif dont ils usent à temps et à contretemps. C'est une habitude détestable à tous les égards. Je ne prétends pas en faire un cas pendable mais c'est au moins un excès impardonnable sur les lèvres d'un chrétien. Le fait est que tout homme, savant ou ignorant, qui se prétend un peu éduqué se garde bien d'un pareil langage. C'est donc que le bon sens populaire y trouve un manque de l'éducation la plus élémentaire.

Prodiquer ainsi le mot maudit à tout bout de phrase, c'est inutilement. Et voici pourquoi: Le dictionnaire de Larousse dit: "Pris adjectivement, par exagération, le mot maudit veut dire: Mauvais, Exécration, Hais-sable en parlant des personnes et des choses. Quel maudit enfant! Un maudit chemin! Un maudit temps!"

Or un langage bourré de superlatifs et d'exagérations n'a jamais été le signe de beaucoup

d'esprit ni d'un humble avis, l'abus de ce mot équivalait à un brevet de mauvaise éducation.

Mais voici qui est plus grave: dans son sens obvie, le mot maudit exprime une imprécation. Et dans ce sens ce serait une sorte de malédiction proférée contre la personne ou la chose contre laquelle on l'emploie. Mon Dieu! n'y a-t-il pas déjà assez de misères davantage? Par exemple, vous vous mettez en colère parce que votre travail ne marche pas à votre goût, vous voilà à vomir des maudits à en saturer l'air qui vous environne. Est-ce raisonnable? Croyez-vous guérir le mal en l'aggravant? C'est l'opé-ration du chirurgien qui coupe-rait la tête à son patient pour le guérir! Allons! soyez plus raisonnable.

Et ce détestable abus va s'étendant de plus en plus. Hommes de l'âge mûr, jeunes gens, petits garçons à peine capables de parler c'est à qui en fera la plus grande dépense. Jusqu'aux mères de famille qui s'en mêlent et maudissent leurs enfants! Elles

ne l'ont pas dans le cœur certes! Mais encore, n'est-ce pas grand dommage pour les chers enfants! Cela ne leur attire toujours rien de bon.

Ne serait-il pas temps de faire une tentative pour déraciner de notre langage ce vilain défaut? Avec confiance je fais appel à tous ceux qui déplorent un pareil abus et qui désirent sincèrement le voir disparaître.

Comment procéder? Quel moyen mettre en avant? La prière d'abord. Je propose à tous les lecteurs du "Coin des Dames" d'ajouter aux intentions de chaque mois celle de prier pour l'extirpation de l'abus du mot maudit, lorsque chaque jour ils disent leur Pater et leur Ave en l'honneur de la onne Sainte-Anne.

Mais ce n'est pas assez: à la prière, il faut ajouter l'action, "Aide-toi, le Ciel t'aidera." Qu'est-ce à dire? C'est-à-dire que chaque fois que nous entendons proférer ce mot d'une manière abusive, nous protesterons, avec politesse toujours, mais avec fermeté et sans respect humain.

Donc vous, homme de l'âge mur; vous, mère de famille; vous, jeune homme bien élevé, chaque fois que vous entendez prononcer ce maudit mot, faites une observation à peu près dans ces termes: "Monsieur ou chère dame, ce mot est très mauvais; retirez ce mot. Un homme intelligent et chrétien n'abuse pas d'un mot pareil." Si l'on vous réplique par une injure, gardez le silence. Votre observation charitable finit par produire son effet. Le camarade que vous aurez admonesté se corrigera. Les autres se corrigeront, et ceux qui ont donné dans ces défauts se corrigeront. Après quelque temps la détestable habitude aura disparu. Tout le monde ne s'en portera qu'un peu mieux.

vous, mère de famille; vous, jeune homme bien élevé, chaque fois que vous entendez prononcer ce maudit mot, faites une observation à peu près dans ces termes: "Monsieur ou chère dame, ce mot est très mauvais; retirez ce mot. Un homme intelligent et chrétien n'abuse pas d'un mot pareil." Si l'on vous réplique par une injure, gardez le silence. Votre observation charitable finit par produire son effet. Le camarade que vous aurez admonesté se corrigera. Les autres se corrigeront, et ceux qui ont donné dans ces défauts se corrigeront. Après quelque temps la détestable habitude aura disparu. Tout le monde ne s'en portera qu'un peu mieux.

ALICE BOYER, Ste-Rose de Lim

JA NOS ANNONCEURS

N'oubliez pas que notre journal est distribué chaque semaine dans chacune des familles canadiennes françaises de la basse-ville. Il a par conséquent le meilleur moyen d'annonce que vous puissiez désirer. Confiez-nous vos besoins à nous; nous promettons d'excellents résultats.

Vente Sensationnelle de M. Levine & Cie. Tout l'assortiment de M. Levine & Cie doit être converti en argent immédiatement. Tout doit être sacrifié. \$10,000 valant de marchandises de grande valeur doivent être vendues sans réserve. La Vente Commence Samedi LE 13 DECEMBRE A 9.30 A.M. Gants doublés en laine pour hommes. Rég. 50c. En vente pour 25c. Pardessus pour hommes et garçons. Rég. \$20.00. En vente pour \$4.95. 19 Complets pour hommes. Rég. \$22.00. En vente à \$7.95. Pantalons pour hommes. Rég. \$3.00. En vente pour \$1.79. Gilets pour garçons. 79c. Chemises de travail en flanelle pour hommes. Rég. \$2. En vente pour \$1.29. Chaussons de laine pesants pour hommes. En vente pour 25c. Combinaisons en laine ou doublées de laine pour hommes. En vente pour \$1.69. Sous-vêtements français pour hommes. En vente pour 89c. Un lot de chemises de fantaisie pour hommes. En vente à 89c. Complets pour garçons. Régulier \$13.00. En vente \$6.95. Robes de crêpe Canton et en serge pour dames. Rég. \$25.00. En vente à \$12.00. Robes en flanelle pour dames. Grandeur 18 x 42. Rég. \$8.00. En vente à \$3.95. Un lot de jupes de robe pour dames. En vente à \$1.49. Costumes pour dames. Rég. \$25. En vente p. \$4.95. Manteaux d'hiver pour dames et fillettes. Rég. \$18.00. En vente à \$2.98. Un lot de bas pour dames à 15c. Seulement deux paires à chaque client. Un lot de gilets pour dames. Régulier \$1.00. En vente pour 49c. Oreillers de plumes, chacun 69c. Une fourniture Québec Empire No 4 Rég. \$25.00. En vente à \$12.50. Prélaris. Rég. 75c, la verge carrée, pour 39c. Toile cirée pour escalier, la verge 25c.

M. Levine & Cie 297 RUE DALHOUSIE Les Tramways arrêtent à la porte